

# COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS D'AMBULANCE DE L'ESTRIE (CTAE)



4135, rue Lesage, Sherbrooke, QC, J1L 2Z9  
Tél. : (819) 569-5559

Site Web : <https://www.ambestrie.com/>  
Courriel : [ambulance@ambestrie.com](mailto:ambulance@ambestrie.com)  
Facebook : <https://fr-ca.facebook.com/AMBESTRIE>

## TYPE DE CONVERSION

- Conversion d'une entreprise privée en coopérative: d'entreprise à propriété individuelle à coopérative de travailleurs

## SECTEUR

- Services ambulanciers

## APPUYÉE PAR

- Fondation, Investissement Québec, Coopérative des Ambulanciers de la Mauricie, Caisse d'Économie Solidaire, MCE Conseils

## RETOMBÉES POUR LA COMMUNAUTÉ

- Services ambulanciers de qualité

## Chronologie de la conversion

### CONTEXT GÉNÉRAL

- Mouvement de syndicalisation des ambulanciers au Québec dans les années 1980 sous l'action de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).
- Les travailleurs ambulanciers expriment le désir de négocier directement avec le gouvernement, plutôt qu'avec les entreprises privées détenant les permis d'ambulances. Le gouvernement québécois devient le seul et unique client des entreprises ambulancières.
- Le Québec compte 23 entreprises ambulancières privées, indépendantes et réparties aux quatre coins de la province. La complexité des transports ambulanciers expliquent 80 % de l'engorgement dans les hôpitaux. S'ajoutent à cela des conditions peu enviables pour les ambulanciers, à débiter par un manque de formation, des salaires très bas et des équipements désuets. Des pertes financières considérables mènent les propriétaires d'entreprises ambulancières à en considérer la vente.

- Les grands besoins d'unification du réseau font naître l'idée de mettre sur pied des coopératives permettant un rachat graduel des entreprises ambulancières. C'est le plan qui est retenu par les travailleurs, qu'ils considèrent le plus efficace et profitable.

### EN ESTRIE SPÉCIFIQUEMENT

- À la fin des années 1960, les sociétés Ambulances Isabelle de Magog Inc. et Sécurité de l'Estrie Inc. sont responsables des transports ambulanciers en Estrie. Elles fusionnent dans les années 1980 pour devenir Ambulance de l'Estrie Inc. (AE).
- En 1999, la Coopérative des Ambulanciers de la Mauricie (CAM) procède à l'acquisition complète d'AE dans le but de l'opérer en tant filiale, en attendant sa conversion en coopérative de travailleurs.
- En 2005, la CAM, tenue par l'obligation envers ses partenaires financiers de convertir AE en coopérative à l'intérieur d'un délai raisonnable, lance un processus de conversion qui s'échelonne sur cinq ans. D'abord une coopérative de travailleurs actionnaire (CTA) de 2005 à 2010, AE est finalement convertie en coopérative de travailleurs au cours de l'année 2010 et devient la première CTA du secteur ambulancier à réussir le rachat total d'une entreprise.

## Leçons tirées de la conversion

- Le processus a grandement été favorisé par la volonté politique de mieux structurer le secteur ambulancier.
- La réussite de la conversion d'AE en coopérative s'explique essentiellement par les différents apports de Fondation et de MCE Conseils. Sans l'implication de ces deux organismes, le processus de conversion aurait grandement différé.
- La syndicalisation et la coopération ont été les deux facteurs complémentaires clés dans la conversion. La présence d'un syndicat favorable au mouvement coopératif a joué un rôle majeur dans le choix de la conversion en coopérative.
- La création d'une CTA comme étape de conversion transitoire a permis d'informer, former et impliquer les travailleurs ambulanciers de façon plus durable. Elle a également donné le temps nécessaire pour bien mener les étapes de conversion.

## Principaux défis et réponses

### DÉFIS

- Résistance démontrée par la CAM avant l'arrivée de la nouvelle direction.
- Connaissances limitées des ambulanciers en matière de gouvernance et d'entrepreneuriat coopératifs.
- Méconnaissance générale du modèle coopératif par les futurs membres.
- Nombreuses préoccupations financières des ambulanciers.
- Difficulté de trouver un modèle financier convenant à toutes les parties impliquées.

### RÉPONSES

- MCE Conseils, une équipe de conseillers crédibles et expérimentés en matière de gestion, gouvernance et conversion coopératives, a permis de consolider les connaissances des membres de la coopérative en la matière.
- Le montage financier élaboré par Fondation a permis de réduire le coût net par membre.
- L'acquisition initiale de l'entreprise par la CAM a permis de réaliser la conversion en coopérative sur une plus longue période de temps.
- Le passage par une coopérative de travailleurs actionnaire a permis un achat progressif des actions de l'entreprise.
- Proactivité, implication et désir des ambulanciers constituant le noyau de convaincus de se prendre en main.



source : [www.ambestrie.com](http://www.ambestrie.com)